

Cote du document: EC 2019/106/W.P.5
Point de l'ordre du jour: 6
Date: 6 août 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10

Note à l'intention des membres du Comité de l'évaluation

Responsables:

Questions techniques:

Paul Winters

Vice-Président adjoint
Département de la stratégie et des savoirs
téléphone: +39 06 5459 2189
courriel: p.winter@ifad.org

Sara Savastano

Directrice
Division recherche et évaluation de l'impact
téléphone: +39 06 5459 2155
courriel: s.savastano@ifad.org

Alessandra Garbero

Économiste principale
Division recherche et évaluation de l'impact
téléphone: +39 06 5459 2458
courriel: a.garbero@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Comité de l'évaluation — Cent sixième session
Rome, 2 septembre 2019

Pour: **Examen**

Cote du document: EB 2019/127/R.5
Point de l'ordre du jour: 3 b)
Date: 6 août 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paul Winters

Vice-Président adjoint
Département de la stratégie et des savoirs
téléphone: +39 06 5459 2189
courriel: p.winter@ifad.org

Sara Savastano

Directrice
Division recherche et évaluation de l'impact
téléphone: +39 06 5459 2155
courriel: s.savastano@ifad.org

Alessandra Garbero

Économiste principale
Division recherche et évaluation de l'impact
téléphone: +39 06 5459 2458
courriel: a.garbero@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10-12 septembre 2019

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10: projet	1
I. Introduction	1
II. Contexte	1
III. Objectifs de l'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10	2
IV. Impacts des projets dans le cadre de FIDA10	7
V. Enseignements tirés dans le cadre de FIDA10	10
VI. Impacts institutionnels: estimations et projections	13
VII. Conclusions	16
Annexes	
I. Approche suivie pour mesurer l'impact institutionnel et l'impact des projets dans le cadre de FIDA10	17
II. Enseignements tirés de la procédure d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10	22
III. Résumé des évaluations de l'impact dans le cadre de FIDA10 par pays	24

Sigles et acronymes

OS Objectifs stratégiques

Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10: projet

I. Introduction

1. Le présent rapport décrit les résultats de l'action menée pour évaluer l'ensemble des effets des investissements du FIDA durant le cycle couvert par la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10), soit 2016-2018. Cet ensemble d'effets, ci-après appelé l'impact institutionnel, repose sur l'impact de chaque intervention du Fonds. Le rapport décrit donc ce qui a été fait pour mesurer l'impact institutionnel, les résultats obtenus au niveau des projets et les enseignements tirés de l'analyse au niveau des projets. Il fournit également des estimations de l'impact institutionnel pour déterminer si le FIDA a atteint ses objectifs au titre de FIDA10.

II. Contexte

2. Les premières évaluations de l'impact des opérations menées sous FIDA10 ont débuté avec le cadre relatif à l'efficacité en matière de développement¹, qui fixe des orientations en la matière, dans le contexte plus général de la démarche du FIDA visant à améliorer l'efficacité de son action dans le domaine du développement. Ce cadre a été créé pour doter le Fonds d'une structure lui permettant de prendre des décisions fondées sur des données factuelles s'agissant de concevoir et de mettre en œuvre des projets – notamment par une série d'activités visant à surmonter les obstacles liés à la production et à l'utilisation des données factuelles rencontrés dans la prise de décisions – et pour faire progresser un programme axé sur les résultats.
3. En application des dispositions du cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, environ 15% des projets du FIDA, représentatifs du portefeuille de FIDA10, font l'objet d'une évaluation d'impact rigoureuse, qui vise à évaluer l'impact institutionnel des opérations du FIDA et d'en rendre compte. Le cadre a également favorisé la mise en place de réformes destinées à améliorer le Système de gestion des résultats et de l'impact par la création d'indicateurs de base permettant de rendre compte des produits et des effets directs au niveau institutionnel. Les évaluations d'impact et les indicateurs de base permettent au FIDA de présenter un tableau complet de ses résultats. De fait, le FIDA est la seule institution financière internationale dotée d'une méthode institutionnelle lui permettant d'agrèger les estimations d'impact de la façon décrite dans le présent rapport².
4. Outre la mesure de l'impact, les évaluations doivent aussi permettre au FIDA de tirer des enseignements importants de chaque projet et d'intégrer ceux-ci au niveau institutionnel. Les évaluations d'impact entreprises au titre de FIDA10 comprennent 17 études couvrant les cinq régions où le FIDA investit. Chacune fournit une évaluation de l'impact et décrit les enseignements tirés du projet. Les évaluations d'impact de FIDA10 avaient donc pour objectif final de rendre compte de l'impact institutionnel (en incorporant le critère de l'efficacité en matière de développement) et de tirer des enseignements des évaluations d'impact des projets pris séparément, afin de formuler des messages clés pouvant permettre au Fonds d'améliorer ses opérations.

¹ Le cadre relatif à l'efficacité en matière de développement a été validé par le Conseil d'administration. Il repose sur les enseignements tirés de l'Initiative relative à l'évaluation de l'impact des opérations pour FIDA9, publiée sous la cote EB 2016/117/R.8/Rev.1.

² On trouvera un aperçu complet de la méthode employée par le FIDA dans la revue [Rural21](#) ainsi qu'à la deuxième section du document sur le cadre du FIDA relatif à l'efficacité en matière de développement, publié sous la cote EB 2016/119/R.12.

5. Les rapports relatifs à l'impact institutionnel s'appuient sur les indicateurs clés définis dans le cadre de mesure des résultats de FIDA10. Ces indicateurs sont liés au but global et aux objectifs stratégiques du FIDA au niveau institutionnel. Ces derniers sont liés à leur tour aux objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 1 (pas de pauvreté) et l'ODD 2 (faim zéro) (plus précisément l'ODD 2.3 [doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires d'ici à 2030] et l'ODD 2.4 [assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes d'ici à 2030]). Le but stratégique du FIDA au niveau institutionnel est d'accroître la mobilité économique, ses objectifs stratégiques (OS) étant: l'amélioration de la production (OS 1), l'amélioration de l'accès au marché (OS 2) et une résilience accrue (OS 3)³. Les indicateurs ont été mesurés dans les évaluations d'impact. Ils complètent les indicateurs d'impact propres aux projets, utilisés pour les évaluations menées séparément, et définis en concertation avec les gouvernements et les divisions régionales du FIDA.
6. Les cibles de ces quatre indicateurs institutionnels spécifiques ont été définies à l'issue d'un examen attentif et systématique du portefeuille du FIDA, qui a permis de déterminer – à partir des investissements effectifs du Fonds – les impacts potentiels globaux de l'ensemble du portefeuille. Les cibles d'évaluation de l'impact des opérations menées sous FIDA10 ont été fixées comme suit: 40 millions de personnes bénéficieront d'une importante mobilité économique grâce aux projets d'investissement financés par le FIDA; 43 millions de personnes augmenteront considérablement leur production (OS 1), 42 millions de personnes disposeront d'un accès considérablement accru au marché (OS 2) et 22 millions de personnes auront une meilleure résilience (OS 3) (figure 1).

Figure 1
Cibles de l'évaluation de l'impact – FIDA10



III. Objectifs de l'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10

7. Conformément au cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, les évaluations d'impact des opérations menées sous FIDA10 s'appuient sur les enseignements tirés des évaluations réalisées sous FIDA9. Une série d'objectifs clairs et précis ont été fixés pour la période de FIDA10, dans l'optique de mettre en place un système d'évaluation de l'impact institutionnel consolidé (avec une adoption généralisée prévue pour le cycle couvert par FIDA11). Ils visent non seulement à mesurer l'impact, mais aussi à élaborer un système adéquat pour formaliser cette approche.

³ Voir [EB 2016/119/R.13/Rev.1](#): Proposition d'affinement du cadre de mesure des résultats de FIDA10.

8. Dans le cadre de FIDA10, les objectifs fixés pour les évaluations d'impact étaient les suivants:
 - réaliser au moins 12 évaluations de l'impact ex post⁴ et estimer l'impact global dans le cadre de FIDA10;
 - concevoir des plans d'évaluation de l'impact et commencer à collecter des données de référence dans au moins six évaluations d'impact ex ante;
 - élaborer un système de gestion normalisé pour garantir la cohérence et la qualité des évaluations d'impact;
 - créer une stratégie pour diffuser les produits des évaluations d'impact;
 - préparer des supports de formation sur l'évaluation de l'impact.
9. Dans le cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, la réalisation de ces cinq objectifs aidera le FIDA à atteindre ses objectifs clés s'agissant d'évaluer l'impact des opérations menées sous FIDA10. Le Fonds pourra ainsi produire les données dont il a besoin pour rendre compte de l'impact global de ses opérations à l'aide d'indicateurs se rapportant à la fois au but global du FIDA (accroître la mobilité économique) et à ses objectifs stratégiques (production, participation au marché et résilience). En plus de tirer des enseignements au niveau des projets et de l'institution, ces données permettront au FIDA de mettre en place un système normalisé de gestion de ses activités d'évaluation d'impact, en complément de ses activités de collecte de données relatives aux projets en cours. En appliquant cette méthode, le FIDA continue de renforcer l'action qu'il mène pour améliorer son efficacité en matière de développement.
10. Dans le cadre de FIDA10, tous les objectifs des évaluations d'impact ont été atteints: 17 évaluations d'impact ex post ont été effectuées, couvrant 19 projets appuyés par le FIDA. Le tableau 1 présente les projets ayant fait l'objet d'une évaluation d'impact ex post, ainsi que leur domaine thématique.

⁴ Dans les évaluations d'impact ex post, la collecte des données est prévue à l'issue de l'intervention. Dans les évaluations d'impact ex ante, la collecte est prévue en amont de l'exécution et s'accompagne habituellement de données de référence. Ces dernières sont généralement privilégiées, mais plusieurs années sont nécessaires pour les mettre en place et cela pose souvent problème. L'approche du FIDA consiste à tirer des enseignements des approches ex post pour s'orienter progressivement vers davantage d'évaluations ex ante.

Tableau 1
Évaluations d'impact ex post – FIDA10

Région	Pays	Projet	Domaine thématique
APR	Bangladesh	Projet d'infrastructure côtière résistante aux aléas climatiques	Infrastructures routières et commerciales résilientes face aux changements climatiques
-	Chine	Projet intégré de développement agricole du Guangxi	Infrastructures routières, amélioration de l'environnement et de l'habitat rural
-	Indonésie	Projet de développement des communautés côtières	Formation au développement des entreprises et à la planification au niveau local, formation à la gestion des zones côtières, construction et développement des infrastructures relatives aux marchés et aux filières
-	Népal	Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses	Développement de filières inclusives et renforcement du marché des services
-	Philippines	Projet d'amélioration de la riziculture irriguée	Irrigation (riz)
ESA	Éthiopie	Programme de développement participatif de la petite irrigation	Irrigation, formations agricoles et communautaires
-	Kenya	Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers	Production laitière domestique et développement de la filière de commercialisation du lait
-	Madagascar	Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky	Irrigation, régime foncier
-	Rwanda	Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations	Filières/Partenariats public-privé (café, thé, soie, horticulture)
-	République-Unie de Tanzanie	Programme de développement du secteur agricole - élevage et Programme d'appui aux services agricoles	Vulgarisation - Fermes-écoles
LAC	Bolivie (État plurinational de)	Plan VIDA pour éradiquer l'extrême pauvreté – Phase I: Projet pilote de développement des communautés et des familles extrêmement pauvres à Cochabamba et Potosí	Assistance technique/Renforcement des capacités à des fins de développement de la base de production agricole
-	Brésil	Projet de développement des communautés rurales dans les zones les plus pauvres de l'État de Bahia	Développement de la production et du marché, développement humain et social
-	Mexique	Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du Sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca)	Développement de la foresterie et des microentreprises face aux changements climatiques
NEN	Tadjikistan	Projet de développement de l'élevage et des pâturages	Composante Élevage et changements climatiques/Élevage
WCA	Tchad	Programme d'appui au développement rural dans le Guéra	Accès aux semences et au crédit
-	Sao Tomé-et-Principe	Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale et Projet d'appui à la petite agriculture commerciale	Développement des plantations familiales, renforcement des organisations de producteurs
-	Sénégal	Projet d'appui aux filières agricoles	Développement des filières

Note: APR – Asie et Pacifique; ESA – Afrique orientale et australe; LAC – Amérique latine et Caraïbes; NEN – Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe; WCA – Afrique de l'Ouest et du Centre.

11. Six évaluations d'impact ex ante sont également en cours de réalisation⁵; toutefois, celles-ci ne feront pas l'objet d'un compte rendu dans le présent document, car seules des données de référence ont été collectées pour l'instant. Le tableau 2 présente les évaluations ex ante déjà entreprises ainsi que leur état d'avancement actuel.

⁵ Les données relatives aux évaluations d'impact ex ante sont souvent collectées en même temps que les données ex post, dans un souci d'économie de ressources. En effet, il est moins onéreux de collecter simultanément les données d'un projet en cours d'achèvement (ex post) et celles d'un projet en cours de lancement nécessitant des données de référence (ex ante).

Tableau 2
Évaluations d'impact ex ante – FIDA10

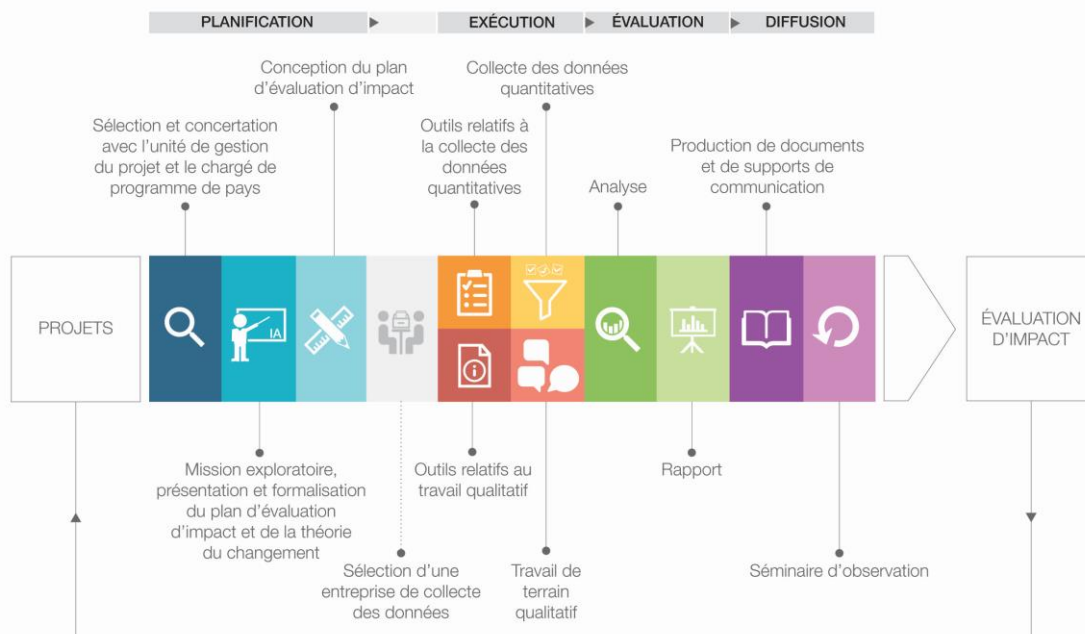
Région	Pays	Projet	Situation	Compte rendu de référence*	Financement
APR	Inde	Programme d'autonomisation et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes tribaux particulièrement vulnérables dans l'État d'Odisha	Achévé	Déc. 2017	Projet
ESA	Éthiopie	Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II	Achévé	Déc. 2018	Projet
-	Ouganda	Projet de rétablissement des moyens de subsistance dans la région du Nord	Collecte de données en cours	Sept. 2019	FIDA
NEN	Jordanie	Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural	Projet en cours	Nov. 2018	FIDA
-	Tadjikistan	Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II	Projet disponible	Nov. 2018	FIDA
WCA	Tchad	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad	Rédaction du compte rendu	Nov. 2018	FIDA

*La date prévue pour les comptes rendus de référence est celle fixée en octobre 2017.

12. Dans le cadre de FIDA10, le Fonds a également mis au point un système de gestion normalisé et consolidé pour réaliser des évaluations d'impact. Grâce à ce système, les évaluations d'impact sont cohérentes et respectent les normes de qualité. L'Initiative internationale pour les évaluations de l'impact, la Banque mondiale (Centre pour les données du développement avec la plateforme Survey Solutions) et des spécialistes externes ont apporté un appui technique s'agissant de normaliser le cycle de production des évaluations d'impact. L'annexe I fournit un aperçu de la méthode employée pour réaliser ces évaluations.
13. Le cycle de production des évaluations d'impact comprend quatre activités principales décrites ci-après.
- i) **La planification.** La théorie du changement appliquée au projet, les indicateurs à prendre en compte et les questions à traiter dans une évaluation d'impact donnée sont définis clairement, en concertation avec le gouvernement et l'équipe de pays du FIDA, et dans le respect de la logique du projet et des principaux indicateurs institutionnels du FIDA. Un plan d'évaluation d'impact normalisé est ensuite préparé pour déterminer les approches quantitatives et qualitatives à adopter.
 - ii) **L'exécution.** Les outils de collecte des données qualitatives et quantitatives sont élaborés, une entreprise de collecte de données est sélectionnée au terme d'une procédure d'adjudication, des protocoles de collecte de données sont élaborés pour assurer le contrôle qualité, le travail de terrain qualitatif et quantitatif est achevé et des jeux de données sont créés.
 - iii) **L'évaluation.** Les résultats quantitatifs et qualitatifs sont analysés, les observations des gouvernements et des équipes de pays sont recueillies, et les résultats sont ensuite compilés dans un rapport d'évaluation d'impact normalisé qui intègre les indicateurs définis dans le plan d'évaluation d'impact et répond aux questions soulevées dans celui-ci.
 - iv) **La diffusion.** Des produits auxiliaires (notes et infographies) sont élaborés et joints au rapport d'évaluation d'impact, qui est de nature plus technique. Des activités de diffusion sont entreprises.

14. La figure 2 illustre les différentes étapes du système de gestion des évaluations d'impact.

Figure 2
Système de gestion de l'impact – FIDA10



15. Toutes les évaluations de l'impact des opérations menées sous FIDA10 s'inscrivent dans ce système. Cette normalisation garantit la comparabilité des projets et des pays tout au long du cycle d'évaluation d'impact, et permet de contextualiser les évaluations en fonction de la conjoncture des pays et du projet. Elle permet en outre de rassembler les estimations d'impact provenant de différentes études. Ce système, assorti d'un protocole d'analyse, joue un rôle capital s'agissant de garantir la transparence des études, la diffusion des données et l'agrégation des estimations d'impact.
16. Une activité clé liée à la dernière étape du système a été d'élaborer une stratégie de diffusion des produits de l'évaluation. Partant des enseignements tirés des évaluations d'impact de FIDA9 et de l'importance qu'il accorde à la production de données factuelles sur les opérations, le Fonds a mis en place une approche systématique consistant à créer des produits du savoir en vue de diffuser les conclusions des évaluations d'impact auprès du grand public. Plusieurs produits du savoir complémentaires ont été élaborés et sont en cours de diffusion, dont un rapport technique sur l'évaluation d'impact, une série de notes d'orientation et d'infographies fondées sur les évaluations d'impact, ainsi qu'une publication institutionnelle portant sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, disponible sur le site web du FIDA. Des ateliers réunissant les parties prenantes sont également organisés avec les équipes de pays et le personnel de projet; ceux-ci examinent, valident et diffusent les conclusions des évaluations, et synthétisent les enseignements tirés pour appuyer la conception et l'exécution de projets futurs. Néanmoins, la tenue de ces ateliers n'est pas aussi systématique que prévu⁶. Ces produits participent d'une approche globale qui consiste à développer des contenus adaptés aux différents publics en utilisant des canaux de communication diversifiés.

⁶ Cela est en partie dû au fait qu'un grand nombre d'évaluations d'impact ont été achevées simultanément, ce qui a limité la capacité à en diffuser les résultats.

17. Dans le droit fil d'autres mesures prises au niveau institutionnel pour améliorer la capacité de suivi-évaluation du secteur rural, plusieurs séances de formation en matière d'évaluation d'impact ont été élaborées: des sessions organisées conjointement avec les centres d'apprentissage sur l'évaluation et les résultats dans le cadre de l'initiative CLEAR et du Programme relatif au suivi-évaluation rural, qui ciblent les interlocuteurs gouvernementaux, et des formations destinées aux unités de gestion du projet et aux parties prenantes locales portant sur l'évaluation d'impact et sur les méthodes appliquées dans ce cadre. Les supports de formation préparés à l'intention des unités de gestion du projet et des parties prenantes locales sur le concept et les méthodes d'évaluation d'impact sont transmis aux équipes de pays et au personnel du projet après chaque mission exploratoire.
18. De manière plus générale, les lignes directrices relatives à l'évaluation de l'impact sont en cours de finalisation; elles serviront de boîte à outils pour la mise en œuvre du cycle d'évaluation.

IV. Impacts des projets dans le cadre de FIDA10

19. Dans l'ensemble, les 17 évaluations d'impact réalisées dans le cadre de FIDA10 font état d'un impact considérable sur la vie des bénéficiaires des projets au regard des trois premiers objectifs stratégiques du FIDA et de son but institutionnel.
20. Le tableau 3 résume l'ampleur de l'impact des projets évalués. Les colonnes indiquent l'ampleur de l'impact au regard de chaque objectif stratégique et du but institutionnel: le signe + signifie un impact positif; le signe – un impact négatif; le chiffre zéro (0) un impact négligeable⁷ et s/o, sans objet⁸. Une synthèse plus détaillée de l'impact et des résultats relatifs à chaque projet⁹ figure à l'annexe III. Plus l'impact sur un objectif stratégique est important, plus il y a de symboles dans chaque cellule. Par exemple, un seul signe + indique un impact positif (de 0 à 20%), deux signes + un impact positif élevé (20 à 40%), trois signes + un impact positif très élevé (plus de 40%).
21. **Objectif stratégique 1: production (première colonne).** Globalement, les activités des projets évalués ont eu un impact statistiquement significatif¹⁰ sur la production, mais la nature de ces impacts a varié en fonction du pays, du type de projet et de la filière soutenue. En moyenne, les impacts sur la production et la productivité ont été considérables et extrêmement positifs pour les bénéficiaires par rapport au groupe témoin, et ce, dans tous les projets, hormis au Bangladesh où les impacts ont été négligeables, et au Tadjikistan, où ils ont été significativement négatifs.
22. Les hausses de la production ont été particulièrement élevées au Rwanda, au Népal et en Éthiopie. Au Rwanda, le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations, qui ciblait deux filières, les planteurs de café par l'intermédiaire de coopératives, et les horticulteurs, a permis à ces derniers d'augmenter considérablement leur production grâce à une approche de filière novatrice accompagnée d'un appui financier. Au Népal, le Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses, qui appuyait les organisations de producteurs, a eu des impacts sur la production grâce à une solide

⁷ C'est-à-dire que, d'un point de vue statistique, l'indice de confiance dans le fait que les résultats diffèrent de zéro est au maximum de 90%.

⁸ Les projets ne visent pas forcément à atteindre les trois objectifs stratégiques. Si la théorie du changement n'aboutissait pas à la conclusion que le projet pourrait avoir un impact sur un objectif stratégique, celui-ci n'était pas pris en compte dans la mesure. Dans ce cas, c'est l'indicateur "sans objet" qui est utilisé.

⁹ Les documents d'orientation de chaque projet mené sous FIDA11 sont également disponibles. Ils contiennent un résumé du projet et précisent ses objectifs ainsi que son impact sur les bénéficiaires du FIDA comparé au scénario contrefactuel. Les documents d'orientation comprennent aussi des infographies indiquant l'impact spécifique sur les variables d'intérêt relatives aux effets directs. Les documents relatifs aux évaluations d'impact sont disponibles à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/impact-assessment>.

¹⁰ Dans cette section, par "significatif", on entend statistiquement significatif, avec un indice de confiance minimum de 90%.

- approche de l'exécution qui a assuré la progression des activités de la filière. En Éthiopie, dans le cadre du Programme de développement participatif de la petite irrigation, qui couvrait l'ensemble du pays, les bénéficiaires ont constaté un impact significatif sur la production dans le domaine horticole, y compris durant la saison sèche, grâce aux infrastructures d'irrigation, qui ont contribué à la gestion des risques ex ante dans un épisode de sécheresse particulièrement intense.
23. Au Tadjikistan, dans le cadre du Projet de développement de l'élevage et des pâturages, les bénéficiaires ont considérablement augmenté leur cheptel; néanmoins, la quantité de lait produite par jour et par an a été beaucoup moins élevée que celle du groupe témoin. Cela peut s'expliquer par le fait que les sources d'alimentation employées étaient insuffisantes pour nourrir des troupeaux plus importants.
 24. **Objectif stratégique 2: accès au marché (deuxième colonne).** Les impacts sur les indicateurs d'accès au marché (notamment la valeur des ventes, les marges brutes ou les indicateurs relatifs à la participation au marché) sont importants et globalement très positifs pour tous les projets évalués, à l'exception des projets menés dans l'État plurinational de Bolivie, au Brésil et à Sao Tomé-et-Principe, où les indicateurs relatifs aux bénéficiaires n'étaient pas fondamentalement différents des résultats obtenus par le groupe témoin.
 25. En Chine, le Projet intégré de développement agricole du Guangxi a développé une approche novatrice en mettant en place des activités d'appui agricole parallèlement à des activités visant à améliorer l'environnement rural. Les résultats indiquent que les ménages ayant bénéficié de ces deux activités simultanément ont vu les rendements et la valeur de leur production maraîchère augmenter. Au Sénégal, le Projet d'appui aux filières agricoles a contribué à rentabiliser la production des petits exploitants agricoles. L'accès au marché a augmenté en marge intensive, et encore plus en marge extensive pour les ménages bénéficiaires.
 26. Dans l'État plurinational de Bolivie, le Plan VIDA a mis l'accent sur les interventions communautaires axées sur la distribution de races d'élevage améliorées. Ici, l'impact désigne la vente de produits de l'élevage, et les résultats obtenus n'étaient pas fondamentalement différents de ceux obtenus par le groupe d'agriculteurs témoin. Cela est toutefois compréhensible dans la mesure où l'intervention visait principalement à améliorer la base de production des communautés extrêmement pauvres et reculées. À Sao Tomé-et-Principe, les résultats portent sur deux opérations axées sur le renforcement des filières du cacao, du café et du poivre, par l'intermédiaire de coopératives (Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale et Projet d'appui à la petite agriculture commerciale). Si les résultats ont été positifs en moyenne, les effets estimés n'ont été statistiquement significatifs que dans les filières du café et du poivre.
 27. **Objectif stratégique 3: résilience (troisième colonne).** La résilience comprend un indicateur subjectif rendant compte du sentiment qu'ont les agriculteurs concernant leur capacité de surmonter les chocs, et plusieurs indicateurs relatifs aux récoltes et à la diversification des revenus. Les indicateurs témoignent d'un impact très positif et significatif pour la quasi-totalité des projets évalués.
 28. Les impacts en matière de résilience ont été particulièrement élevés en Éthiopie (Programme de développement participatif de la petite irrigation), où les bénéficiaires ont démontré une capacité accrue de diversifier leur portefeuille de cultures vivrières, contrairement à leurs homologues du groupe témoin. Grâce au rôle de tampon joué par l'infrastructure d'irrigation, ils ont obtenu un rendement en période de forte sécheresse. De même, au Rwanda, les bénéficiaires des coopératives de café ont obtenu de meilleurs résultats sur le plan de la résilience, avec, par exemple, un impact positif significatif sur la capacité des ménages à surmonter les effets des sécheresses.

29. Des exceptions ont été observées au Bangladesh et en Chine, où les impacts n'ont pas été statistiquement significatifs. Les impacts sur la résilience ont été négatifs à Sao Tomé-et-Principe (mais peu significatifs) si l'on s'en tient au sentiment qu'ont les agriculteurs concernant leur capacité de surmonter les chocs. Dans ce pays, la gravité des chocs et l'exposition à ces chocs, telles qu'elles étaient perçues par les agriculteurs bénéficiaires, étaient plus élevées par rapport au groupe témoin.
30. **But: mobilité économique (quatrième colonne).** Au regard de l'objectif premier du FIDA, qui consiste à améliorer la mobilité économique des bénéficiaires, les résultats sont positifs et significatifs pour tous les projets évalués. La mobilité économique se définit comme l'amélioration de la situation économique. Elle est mesurée par des indicateurs fondés sur les actifs et d'autres indicateurs monétaires (par exemple, le revenu total et le revenu agricole). Il convient de noter que l'ampleur des effets sur le revenu varie considérablement d'un projet à l'autre.
31. Par exemple, les gains de revenu ont été très importants au Rwanda. Les planteurs de café ont vu leurs revenus augmenter de 32%, tandis que les horticulteurs ont vu leurs récoltes et leurs ventes quintupler. Certains agriculteurs ont vu leur revenu augmenter de 100%. En Éthiopie, les impacts de l'irrigation sur les indicateurs de mobilité économique – notamment les revenus issus des cultures, de l'élevage et des salaires agricoles – ont été particulièrement positifs, en particulier pour les revenus tirés des cultures, les impacts les plus notables ayant été enregistrés à la deuxième saison des pluies.

Tableau 3
Ampleur de l'impact des projets évalués au titre de FIDA10

<i>Division</i>	<i>Pays</i>	<i>Projet</i>	<i>Objectif stratégique 1: production</i>	<i>Objectif stratégique 2: accès au marché</i>	<i>Objectif stratégique 3: résilience</i>	<i>But: mobilité économique</i>
APR	Bangladesh	Projet d'infrastructure côtière résistante aux aléas climatiques	0	+++	0	+
	Chine	Projet intégré de développement agricole du Guangxi	+	+++	0	+
	Indonésie	Projet de développement des communautés côtières	+++	++	0	+++
	Népal	Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses	+++	+++	+	+++
	Philippines	Projet d'amélioration de la riziculture irriguée	+	+++	0	+
ESA	Éthiopie	Programme de développement participatif de la petite irrigation	+++	++	+++	+++
	Kenya	Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers	+++	+++	+	++
	Madagascar	Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky	++	+++	++	+++
	Rwanda	Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations	+++	+++	+++	+++
	République-Unie de Tanzanie	Programme de développement du secteur agricole - élevage et Programme d'appui aux services agricoles	+++	+++	+	+++
LAC	Bolivie	Plan VIDA pour éradiquer l'extrême pauvreté – Phase I	+	0	0	+
	Brésil	Projet de développement des communautés rurales dans les zones les plus pauvres de l'État de Bahia	+++	0	0	-
	Mexique	Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du Sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca)	+++	+	+	+
NEN	Tadjikistan	Projet de développement de l'élevage et des pâturages	-	+++	+	++
WCA	Tchad	Programme d'appui au développement rural dans le Guéra	+++	s.o.	0	+
	Sao Tomé-et-Principe	Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale et Projet d'appui à la petite agriculture commerciale	++	0	-	+++
	Sénégal	Projet d'appui aux filières agricoles	++	+++	+	+

Note: Mesure de l'ampleur: +++ (---) plus de 40% – impact très élevé; ++ (--) entre 20 % et 40 % – impact élevé; + (-) moins de 20 % – impact satisfaisant; 0 niveau de confiance non significatif statistiquement à 90%; s.o. sans objet pour ce projet.

V. Enseignements tirés dans le cadre de FIDA10

32. Trois messages préliminaires ayant des incidences sur la conception et l'exécution des futurs projets ont pu être dégagés des évaluations de l'impact des opérations menées sous FIDA10. Ces messages sont décrits ci-dessous, accompagnés d'éléments factuels.

Premièrement, les projets porteurs d'une théorie du changement solide obtiennent des impacts plus importants.

33. Les projets ciblés et reposant sur des activités et objectifs interdépendants peuvent obtenir des impacts plus importants que les projets dont les interventions sont plus diversifiées ou non corrélées.

34. Parmi les projets ciblés, on peut citer ceux qui mettent en œuvre des interventions fondées sur les infrastructures. Ces projets ont eu des effets positifs: par exemple, dans le cadre du Programme de développement participatif de la petite irrigation en Éthiopie, les rendements des cultures céréalières ont augmenté de 51% par rapport au groupe témoin; il convient de noter que les effets sont optimisés lorsque les interventions fondées sur les infrastructures sont associées à des activités de commercialisation. C'est le cas du Projet intégré de développement agricole du Guangxi en Chine, où les rendements des cultures fruitières pour l'échantillon

complet ont augmenté de seulement 19% par rapport au groupe témoin, chiffre qui aurait pu atteindre 70% avec un appui à la commercialisation.

35. Autre exemple d'interventions ciblées: celles mises en œuvre par les projets de filières. Celles-ci peuvent s'avérer très efficaces et les impacts peuvent être encore plus importants lorsqu'elles sont couplées à des interventions d'appui à l'accès au marché, aux activités agroalimentaires et à la finance rurale. On l'a constaté dans les cas suivants: dans le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations au Rwanda, les horticulteurs ont vu leurs ventes augmenter de 100% par rapport au groupe témoin; dans le Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses au Népal, les revenus issus des récoltes et de l'élevage ont enregistré des gains respectifs de 50% et de 93% et, dans le Projet d'appui aux filières agricoles au Sénégal, les ventes tirées des récoltes de mil ont grimpé de 119%. En résumé, les analyses indiquent que les projets qui mettent en œuvre des activités liées à la production agricole et à la commercialisation peuvent avoir des impacts plus importants en matière de production et de mobilité économique lorsque ces activités sont associées, par exemple, à des activités d'infrastructure.
36. À l'opposé, il s'avère que les projets qui mettent en œuvre des activités diversifiées et non corrélées – par exemple, les projets de développement qui se manifestent par un grand nombre d'interventions n'ayant pas nécessairement de lien entre elles – ont eu moins d'impact. Cela peut s'expliquer par une dilution des impacts du projet, du fait de la forte hétérogénéité et de l'échelle réduite des interventions menées dans les zones du projet. C'est ce que l'on peut constater par exemple dans les projets de développement à assise communautaire, lorsque les communautés exigent que leurs problèmes les plus urgents soient traités en priorité. Cette approche permet généralement de répondre aux besoins à court terme, sans stratégie à long terme. Néanmoins, elle donne souvent lieu à un regroupement des besoins autour des mêmes domaines thématiques, dans lesquels il est possible d'obtenir des impacts plus importants. Par exemple, dans le cadre du Plan Vida pour éradiquer l'extrême pauvreté dans l'État Plurinational de Bolivie, plusieurs interventions ont été mises en œuvre, mais la plupart étaient axées sur des activités d'élevage. Si l'on observe les résultats, les impacts sont forts pour les activités relatives à l'élevage: une hausse de 24% du revenu agricole annuel a été enregistrée chez les agriculteurs participant uniquement aux activités d'élevage, tandis qu'aucun impact n'a été constaté chez les bénéficiaires d'interventions non liées à l'élevage. Cela a légèrement dilué l'impact global pour l'ensemble de l'échantillon, dont la hausse du revenu agricole se limite à 21%. Ce résultat montre qu'il faut cerner dès le départ les principaux besoins en matière de développement et assurer une forte cohérence interne avec la chaîne de résultats.
37. À Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), deux programmes (le Programme d'appui aux services agricoles et le Programme de développement du secteur agricole - élevage) ont été mis en œuvre pour faciliter l'apprentissage des agriculteurs et promouvoir l'amélioration des pratiques par des activités de renforcement des capacités et de formation. Celles-ci ont été déployées dans le cadre des fermes-écoles sous forme de 57 différents types de cursus. L'évaluation de l'impact a permis d'établir que ces cursus étaient plus efficaces et qu'ils avaient la capacité de créer davantage de synergies et de produire plus d'effets multiplicateurs au niveau local lorsqu'ils étaient axés sur les principaux produits agricoles de la région. Ce ciblage a également favorisé la pertinence des formations et l'application des enseignements. Plus particulièrement, si l'étude a mis en évidence que la hausse des investissements dans les intrants agricoles s'était traduite par une baisse des rendements chez les participants aux programmes des fermes-écoles se consacrant à la production végétale, les participants s'adonnant à la production animale ont enregistré des rendements supérieurs des revenus de

l'élevage grâce à la vente d'actifs et de produits, mais aussi à la hausse de leurs investissements dans le domaine de la santé et de l'alimentation animale.

38. En lien avec une théorie du changement solide et cohérente, un autre aspect à prendre en considération est la nécessité de relier les objectifs à long terme avec les résultats à court terme. Par exemple, pour parvenir à un développement durable, il faut une utilisation plus raisonnée des ressources naturelles, ce qui peut prendre plus de temps dans certains cas. Autre exemple, la remise en état des pâturages dégradés prend environ 20 ans; il faut donc donner au bétail une autre source d'alimentation durant cette période. Au titre du Projet de développement de l'élevage et des pâturages au Tadjikistan, des plans de rotation et une bonne stratégie d'amélioration de l'élevage ont été appliqués; toutefois, la production de fourrage moyennant la distribution de semences dédiées n'a pas suffi à compenser les rotations. Cela s'est traduit par des résultats similaires en matière de végétation chez les agriculteurs bénéficiaires et ceux du groupe témoin, avec des gains négligeables concernant la remise en état des pâturages et une diminution de la production laitière. Néanmoins, les interventions relatives à l'élevage ont tout de même généré des gains de productivité grâce à l'amélioration des races d'élevage, à l'utilisation de techniques de reproduction mieux adaptées, à une meilleure disponibilité des ressources en eau et aux services vétérinaires. Le poids moyen des brebis des bénéficiaires a ainsi augmenté de 17% et le volume du cheptel de 27%.

Deuxièmement, un recensement complet des difficultés est nécessaire pour tirer parti des avantages liés à la participation au marché.

39. Les revenus issus des ventes et les avantages globaux tirés de l'accès au marché ne peuvent augmenter que si tous les obstacles inhérents à la filière (tels que la production, la valeur ajoutée, le crédit, l'accès au marché, les informations relatives aux prix et le recensement des acheteurs) sont traités de manière coordonnée et interdépendante. Trois projets de filière apportent des éléments factuels à cet égard.
40. Le premier d'entre eux est le Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses (Népal), dont l'approche intégrée a permis la participation de tous les acteurs de la filière, ce qui a entraîné un impact positif sur l'accès au marché: les bénéficiaires ont enregistré une augmentation de 5 à 6% des résultats en matière d'accès au marché sur toute l'année, ainsi que des gains respectifs de 50% et de 93% concernant les revenus issus des récoltes et de l'élevage. Dans le deuxième exemple, à Sao Tomé-et-Principe, deux initiatives en matière de filière (le Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale et le Projet d'appui à la petite agriculture commerciale) ont permis d'augmenter la production, de faciliter la certification des produits issus de l'agriculture biologique et d'établir des liens avec les marchés à l'exportation liés à trois filières, le cacao, le café et le poivre. Cela a généré des rendements positifs dans l'ensemble, qui pourraient en outre être maximisés grâce aux possibilités de création de valeur ajoutée (les ventes par produit de base ont augmenté de 28,7% à 44,7% chez les agriculteurs bénéficiaires, par rapport au groupe témoin). Au Bangladesh, le Projet d'infrastructure côtière résistante aux aléas climatiques, qui a permis de développer des marchés et des infrastructures routières résilients face aux changements climatiques, constitue notre troisième exemple. Ici, l'insuffisance de mesures visant à faciliter l'accès à des intrants améliorés durant la saison des pluies a limité l'impact sur la productivité et l'accès au marché. Ainsi, si les ventes issues des récoltes ont grimpé de 103% pour les agriculteurs bénéficiaires par rapport au groupe témoin, cette hausse résultait principalement des ventes effectuées durant la saison sèche. De même, le Projet d'amélioration de la riziculture irriguée (Philippines) possédait un volet commercialisation largement inefficace en raison de la préexistence de relations fondées sur le crédit avec les négociants en intrants.

Troisièmement, il est essentiel de mettre en place des mesures de précaution pour gérer les risques de phénomènes extrêmes d'ordre climatique ou liés à d'autres catastrophes naturelles, en particulier dans les régions les plus vulnérables.

41. Il est probable que les projets prévoyant des mesures de protection ou des plans d'urgence pour les événements extrêmes aient des impacts plus durables. Il peut s'agir de phénomènes climatiques comme les typhons, ou d'autres catastrophes naturelles telles que les tsunamis, les glissements de terrain, les séismes ou les éruptions volcaniques. Dans chaque projet, il faudrait accorder une attention particulière aux événements à évolution lente (comme les sécheresses), car ceux-ci peuvent également avoir une incidence négative sur les résultats en matière de développement.
42. Deux opérations en matière d'irrigation mettent ce fait en évidence. Aux Philippines, dans le Projet d'amélioration de la riziculture irriguée, aucun impact n'a été observé dans l'une des trois régions ciblées, qui se trouvait être la plus durement frappée par le typhon. Le typhon semble avoir réduit les avantages en perturbant la gestion des investissements en faveur de l'irrigation et celle des installations d'entreposage des semences. De ce fait, les impacts du projet ont été très modérés dans cette région, contrairement aux deux autres, où des hausses de 8 à 13% ont été enregistrées pour les rendements rizicoles, et de 11% pour les revenus. Le second exemple est le Programme de développement participatif de la petite irrigation, en Éthiopie, qui fournit des systèmes de petite irrigation. Compte tenu du contexte agroclimatique particulièrement difficile en Éthiopie, l'irrigation a permis de mener une stratégie de gestion des risques efficace face aux chocs liés à la sécheresse (durant la saison sèche, les bénéficiaires du programme ont enregistré un gain de 51% pour les rendements céréaliers et leur participation au marché a crû de 175%).
43. L'initiative relative à l'évaluation de l'impact a non seulement permis de tirer des enseignements sur la conception et l'exécution des projets, mais également sur les procédures liées aux évaluations d'impact. Ces enseignements figurent en annexe II.

VI. Impacts institutionnels: estimations et projections

44. Comme indiqué dans le cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, les rapports sur l'impact au niveau de l'institution sont établis à partir de projections sur l'ensemble du portefeuille. Les principales étapes à suivre pour réaliser ces projections sont résumées ci-dessous et décrites à l'annexe I:
 - i) isoler un échantillon de projets représentatifs achevés au cours de FIDA10 pour former la base de la projection;
 - ii) conduire une analyse ex post et estimer les impacts individuels observés au niveau des projets;
 - iii) agréger les impacts observés au niveau des projets pour déterminer les impacts au niveau de l'institution;
 - iv) déterminer par projection le nombre de futurs bénéficiaires dans l'ensemble du portefeuille de projets achevés durant FIDA10.

Résultats: impacts agrégés

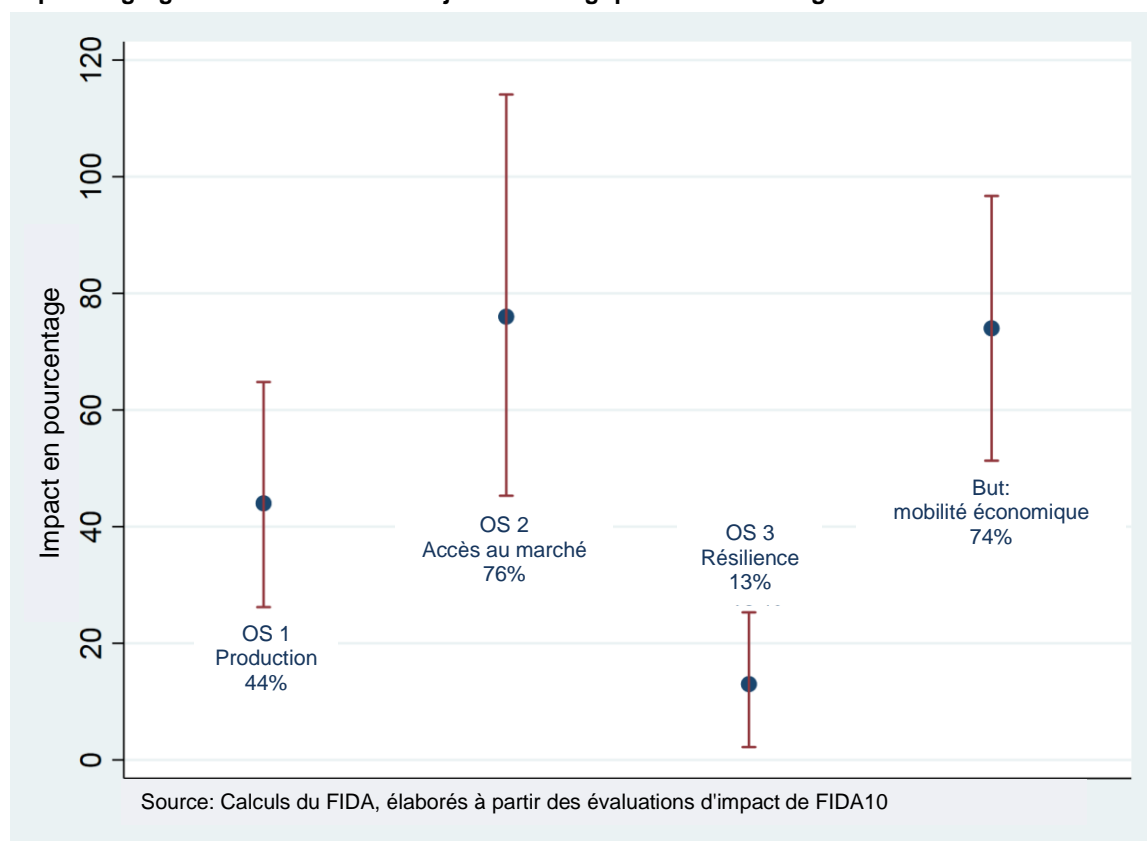
45. La troisième étape permet d'exprimer en pourcentage une estimation des impacts agrégés. On saura de cette manière si les bénéficiaires du FIDA seront mieux nantis, en moyenne, que les agriculteurs du groupe témoin.
46. Globalement, les bénéficiaires analysés dans le cadre des évaluations d'impact de FIDA10 sont gagnants par rapport au groupe témoin. Le plus fort impact positif

pour les populations rurales a été observé dans le domaine de la participation au marché. La figure 3 indique l'impact moyen ainsi que la portée des résultats¹¹.

47. En ce qui concerne la production (OS 1), l'impact agrégé global est positif et significatif, indiquant que la production a augmenté de 44% pour les bénéficiaires comparé au groupe témoin. Cet impact agrégé est positif et considérable.
48. Concernant l'accès au marché (OS 2), principalement mesuré par des indicateurs tels que la valeur des ventes, l'impact global est également positif et significatif: l'accès au marché a augmenté de 76% chez les bénéficiaires par rapport au groupe témoin.
49. Concernant la résilience (OS 3) mesurée par des indicateurs communs liés à la capacité à absorber les chocs et à diversifier les cultures et les revenus, les résultats sont également positifs et significatifs, et indiquent que les bénéficiaires sont 13% plus résilients que les agriculteurs du groupe témoin.
50. S'agissant de mobilité économique, définie comme une augmentation du revenu et/ou des indicateurs fondés sur les actifs, les résultats indiquent que les bénéficiaires du FIDA ont accru leur mobilité économique de 74% par rapport au groupe témoin. Ce résultat est également significatif du point de vue statistique.

Figure 3

Impacts agrégés de FIDA10 sur les objectifs stratégiques et sur le but global



Résultats: projections et comparaison avec les cibles

51. Les projections concernant les bénéficiaires sont présentées à la figure 4 et comparées aux cibles déjà mentionnées à la figure 1. Pour ce qui est de la quatrième étape (paragraphe 44), les projections pour le nombre d'agriculteurs bénéficiaires sont les suivantes: mobilité économique accrue: 62 millions;

¹¹ La figure 3 indique les estimations d'impact assorties de leur intervalle de confiance à 95% en limite haute et basse.

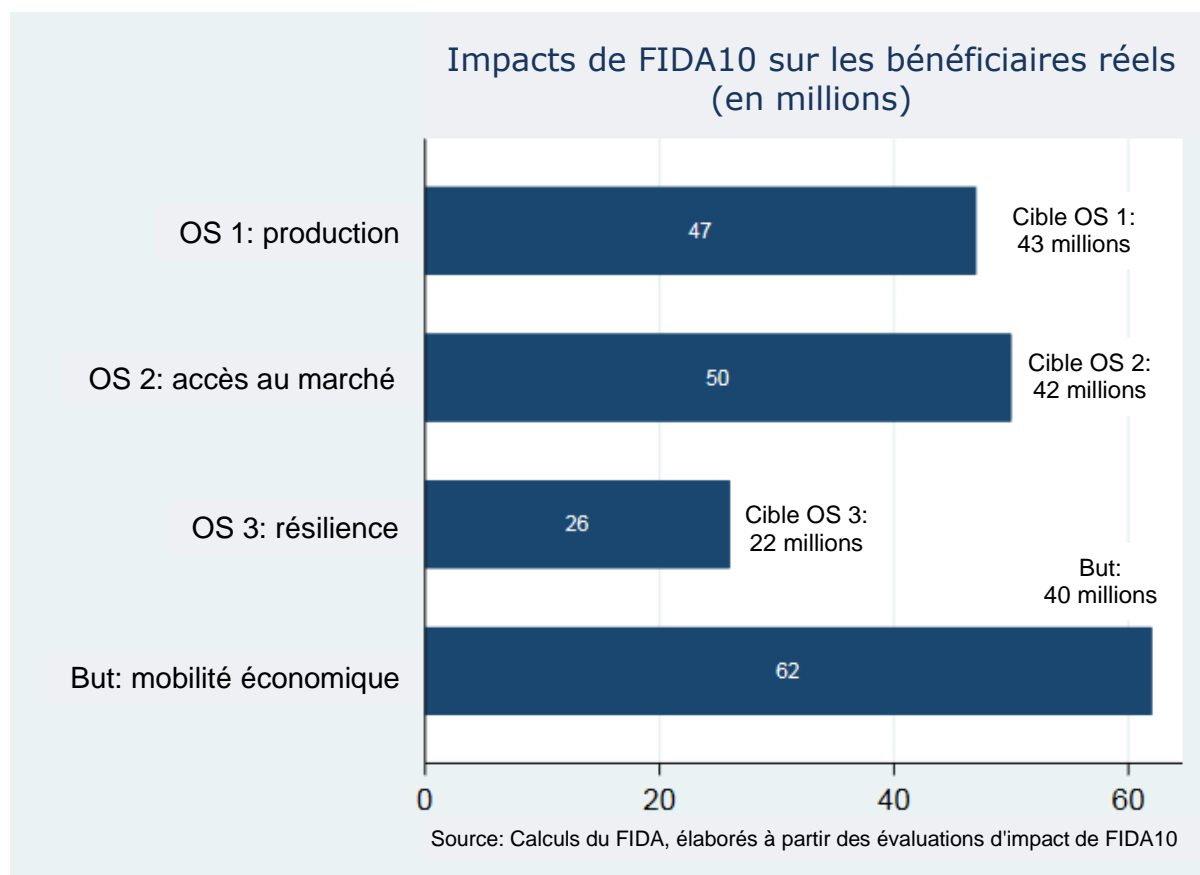
amélioration de la production: 47 millions; amélioration de l'accès au marché: 50 millions et résilience accrue: 26 millions.

52. En ce qui concerne les cibles estimées du cadre de mesure des résultats pour FIDA10 – selon lesquelles 40 millions de personnes devraient bénéficier d'une mobilité économique significative, 43 millions devraient accroître sensiblement leur production, 42 millions devraient améliorer leur accès aux marchés et 22 millions devraient bénéficier d'une résilience accrue –, les projections concernant l'impact au niveau de l'institution sont favorables et dépassent ces cibles pour chacun des objectifs stratégiques (figure 4).

Résultats: effet global

53. Les résultats de l'impact institutionnel de FIDA10 montrent que le Fonds atteint son but et ses objectifs stratégiques et qu'il dépasse toutes les cibles fixées dans le cadre de mesure des résultats de FIDA10. Ils prouvent également que les investissements effectués par le FIDA dans les populations rurales aident celles-ci à se libérer de la pauvreté et à assurer leur sécurité alimentaire grâce à des moyens d'existence rémunérateurs, durables et résilients. En s'acquittant de sa mission fondamentale, le FIDA joue un rôle essentiel dans la réalisation des ODD, en particulier les ODD 2.3 et 2.4.
54. Cela ne signifie pas que le FIDA ne doit pas s'employer à améliorer ses projets et son approche globale: d'autres rapports ont mis en évidence des problèmes en matière d'efficacité et de viabilité, par exemple. Mais les résultats indiquent que même compte tenu de ces problèmes, les opérations du FIDA ont un impact.

Figure 4
Impacts de FIDA10 sur les bénéficiaires réels (en millions)



VII. Conclusions

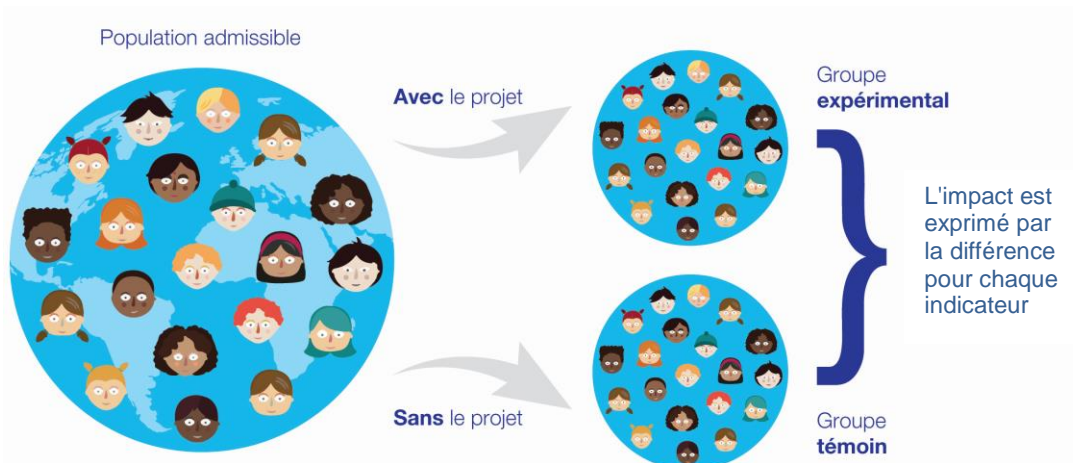
55. Les évaluations d'impact menées dans le cadre de FIDA10 ont permis de tirer de nombreux enseignements et de mettre en œuvre le cadre relatif à l'efficacité en matière de développement. Durant FIDA10, le FIDA a appliqué avec succès la méthode élaborée et a continué de progresser dans la diffusion d'une culture de la preuve factuelle. Le fait de systématiser l'ensemble du cycle de production des évaluations d'impact a permis d'obtenir des résultats cohérents et utiles pour estimer l'impact institutionnel.
56. Au cours de FIDA9, les évaluations d'impact ont connu une évolution: l'accent naguère porté strictement sur l'obligation de rendre compte est désormais placé sur l'apprentissage, avec, à la clé, des résultats concernant l'élaboration de politiques qui ont le potentiel d'améliorer l'efficacité du développement, l'efficacité et la pertinence globale des opérations du FIDA.
57. S'agissant de l'impact institutionnel sur les objectifs stratégiques, les résultats sont positifs, en particulier dans le domaine de la production et de l'accès au marché, mais aussi au regard de l'objectif global, qui consiste à améliorer la mobilité économique des bénéficiaires. Les conclusions montrent également que les investissements du FIDA contribuent à la réalisation des ODD 2.3. et 2.4. Les enseignements tirés des évaluations de l'impact des opérations menées sous FIDA10 démontrent qu'une solide théorie du changement demeure l'élément fondamental le plus utile à la cohérence interne et à la réussite des projets. En général, ces enseignements peuvent se traduire par des programmes améliorés qui éclaireront les décisions stratégiques des parties prenantes à différents niveaux.
58. Les enseignements tirés de l'application des procédures d'évaluations d'impact menées dans le cadre de FIDA10 seront mis en pratique durant FIDA11. En outre, le cycle couvert par FIDA11 sera axé sur la création de passerelles entre le travail analytique et l'élaboration des politiques. Pour créer de telles passerelles, la collaboration à l'intérieur du FIDA sera renforcée et les capacités des parties prenantes développées, eu égard aux aspects conceptuels et pratiques des évaluations d'impact.

Approche suivie pour mesurer l'impact institutionnel et l'impact des projets dans le cadre de FIDA10

1. Pour mesurer l'impact institutionnel de ses opérations, le FIDA procède à des évaluations d'impact des projets à partir d'un panel représentatif du portefeuille (15%). Cette approche nécessite une méthode pour attribuer l'impact du FIDA au niveau de l'institution, qui permette par exemple d'estimer l'impact cumulé sur les indicateurs institutionnels énoncés dans le cadre stratégique du FIDA (2016-2025). L'approche employée est systématique, globale et transparente.
2. Le cadre relatif à l'efficacité en matière de développement établit des critères de sélection clés pour les projets devant faire l'objet d'une évaluation d'impact, à savoir: i) les possibilités d'en tirer des enseignements; ii) la faisabilité d'une évaluation d'impact scientifiquement rigoureuse; iii) l'adhésion du gouvernement et du FIDA; iv) la capacité d'un projet à représenter le portefeuille du FIDA. Ce dernier critère est essentiel pour veiller à ce que la sélection soit représentative du portefeuille. Un autre critère de sélection a été ajouté: la pertinence de l'évaluation d'impact, dans l'optique des phases suivantes du projet. Cet ajout s'explique par le fait qu'outre le principe de l'obligation de rendre compte, les leçons tirées de l'expérience constituent un facteur clé de l'évaluation d'impact, destiné à orienter la conception des nouveaux projets dans le même pays ou ailleurs. Ces enseignements constituent un bien public pour les décideurs politiques.
3. Les projets devant être soumis à des évaluations d'impact ont été sélectionnés de manière participative avec les divisions régionales du FIDA. Ces divisions ont soumis une liste de projets pouvant se prêter à une évaluation d'impact à partir des critères spécifiés. Par la suite, une procédure visant à déterminer la faisabilité du projet a été conduite en concertation avec les divisions régionales et les directeurs de pays concernés.
4. Dans les évaluations de l'impact au niveau des projets pris séparément, l'approche suivie a été conçue de manière à garantir le principe d'attribution, c'est-à-dire la possibilité d'attribuer l'impact sur un indicateur de niveau supérieur à un investissement bien précis. Ce principe suppose que l'on crée une situation contrefactuelle réaliste, à comparer avec ce qui se serait produit en l'absence d'intervention.
5. Le principe d'attribution est illustré à la figure 1 ci-dessous. Demander "quel est l'impact d'un projet appuyé par le FIDA" revient à poser la question suivante: "en quoi les résultats obtenus par les bénéficiaires du projet du FIDA diffèrent-ils des résultats qu'ils auraient obtenus en dehors du projet?" Le "résultat contrefactuel" désigne ainsi le résultat que le groupe aurait obtenu s'il n'avait pas été ciblé par le projet.
6. Pour apprécier correctement l'impact d'un projet du FIDA sur un groupe d'individus (groupe expérimental), ce groupe est comparé à un groupe d'individus similaires n'ayant pas bénéficié du projet (groupe témoin). Toutefois, pour que cette approche soit valable, il faut s'assurer que les résultats des personnes qui n'ont pas bénéficié du projet (groupe témoin) seraient identiques, en moyenne, aux résultats obtenus par les personnes ayant bénéficié du projet (groupe expérimental) si celles-ci n'en avaient pas bénéficié. Il s'agit là de la principale difficulté des évaluations d'impact.
7. Pour attribuer l'impact, des méthodes de collecte de données et d'analyse statistique complémentaire ont été établies. Ces méthodes – à savoir la collecte ex post minutieuse des données relatives au groupe participant et au groupe témoin, et les approches non expérimentales de l'analyse des données – ont été employées pour les évaluations d'impact au cours du cycle couvert par FIDA10. Le contrôle qualité pointilleux mis en place durant cette période a permis au Fonds

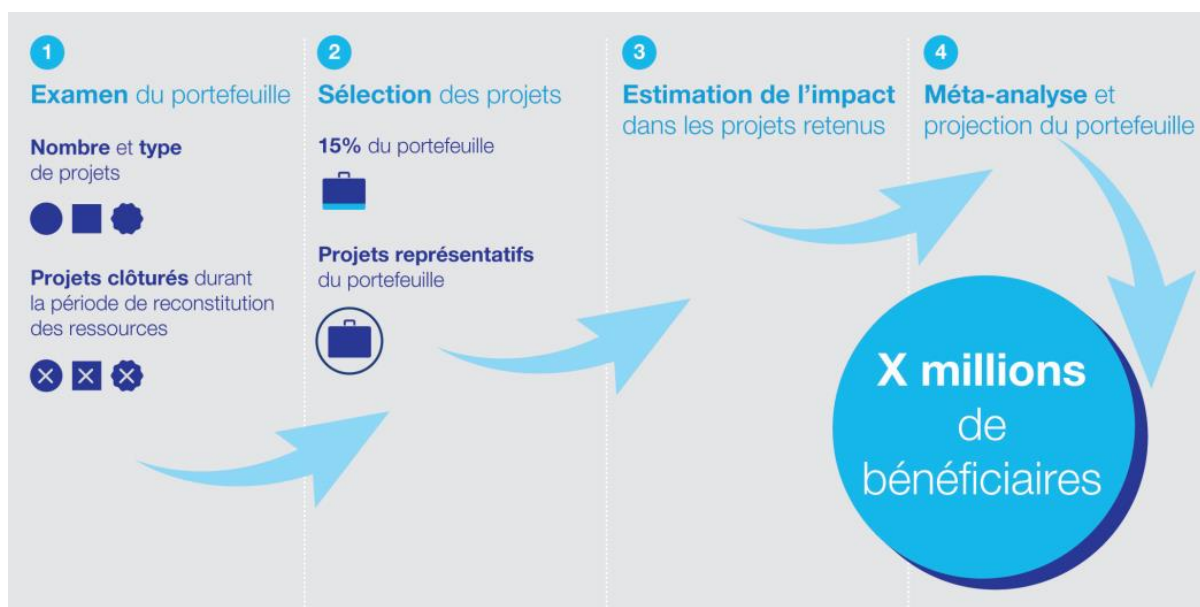
d'établir des scénarios contrefactuels valables et de compiler des estimations d'impact fiables.

Figure 1
Représentation schématique du principe d'attribution



8. L'impact est exprimé par la différence de résultats entre les deux groupes (pour chaque indicateur). Parmi d'autres variables, les évaluations de l'impact au niveau des projets ont déterminé l'impact des projets sur les indicateurs clés du cadre de mesure des résultats de FIDA10 (mobilité économique, production, accès au marché et résilience). Elles ont ensuite dû être agrégées pour obtenir les estimations d'impact au niveau institutionnel.
9. Concernant l'impact au niveau institutionnel, la méthode d'évaluation employée est axée sur deux éléments: l'agrégation et la projection. L'agrégation est le processus par lequel les résultats des évaluations d'impact au niveau des projets de l'ensemble des études sont agrégés (via une méta-analyse) pour obtenir l'impact moyen d'un projet du FIDA sur tel ou tel indicateur: par exemple, dans quelle mesure un projet du FIDA augmente-t-il la production en moyenne? La projection désigne quant à elle l'approche qui permet d'extrapoler cet impact à l'ensemble du portefeuille du FIDA, le but étant d'évaluer le nombre de bénéficiaires des investissements du FIDA. Par exemple, compte tenu de l'impact moyen, combien de personnes ont vu leur production augmenter considérablement grâce aux investissements du FIDA? Cette approche globale est illustrée à la figure 2 ci-dessous.
10. Alors que l'agrégation suppose que toutes les évaluations de l'impact au niveau des projets soient achevées, la projection nécessite des données précises sur le nombre de bénéficiaires effectifs des projets du FIDA pour la période étudiée. Ces données figurent dans le Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement. Les projections sont donc réalisées parallèlement à la collecte de données qui alimentera le rapport.

Figure 2
Approche adoptée par le FIDA pour mesurer l'impact



11. En résumé, voici les principales étapes à suivre pour établir la projection de l'impact au niveau de l'institution :
 - i) isoler un échantillon de projets représentatifs achevés au cours de FIDA10 pour former la base de la projection ;
 - ii) conduire une analyse ex post et estimer les impacts individuels au niveau des projets ;
 - iii) agréger les impacts au niveau des projets pour déterminer les impacts au niveau de l'institution ;
 - iv) déterminer par projection le nombre de bénéficiaires qui devraient être touchés dans l'ensemble du portefeuille de projets achevés au cours de FIDA10.

12. La première étape consiste à isoler un échantillon des évaluations de l'impact de FIDA10 (15%) représentatif du portefeuille de projets achevés durant FIDA10. Dix-sept évaluations de l'impact ont été sélectionnées en collaboration avec les divisions régionales sur la base des cinq critères mentionnés plus haut (paragraphe 2), à savoir :
 - i) la capacité de tirer des enseignements ;
 - ii) la faisabilité et l'évaluabilité des études d'impact ;
 - iii) l'adhésion des pouvoirs publics et du FIDA ;
 - iv) la représentativité du portefeuille ;
 - v) la pertinence des évaluations de l'impact pour des projets ultérieurs ou entrant en phase II.

13. La deuxième étape consiste à mesurer les impacts au niveau des projets individuels au moyen d'évaluations de l'impact ex post rigoureuses. Avec cette méthode, il s'agit de comparer les effets directs spécifiques obtenus par les bénéficiaires d'un projet du FIDA (le groupe traité) avec ceux d'un groupe similaire en tous points au groupe traité (le groupe témoin), mais dont les membres n'ont pas bénéficié du projet. Le groupe témoin permet d'avoir des informations sur ce qu'il serait advenu aux bénéficiaires s'ils n'avaient pas été touchés par le projet, c'est-à-dire dans le scénario contrefactuel. Tous les effets d'intérêt sont calculés comme valeurs de substitution des objectifs stratégiques (OS) et du but global du FIDA.
14. La troisième étape consiste à agréger les impacts au niveau des projets. Il s'agit ici de transposer l'impact au niveau des projets en impact global ou institutionnel. Cette agrégation s'effectue par méta-analyse, une technique statistique permettant de générer une estimation synthétique (mutualisée/institutionnelle) grâce aux estimations d'impact des projets individuels. Une fois agrégés, les impacts institutionnels¹² sont calculés sous forme de variations en pourcentage par rapport au groupe témoin pour chaque OS, en particulier la production, l'accès/la participation au marché, et la résilience, ainsi que pour le but global du FIDA, à savoir une mobilité économique accrue.
15. L'impact institutionnel est interprété sous forme de gains de variation en pourcentage pour chacun des OS ainsi que le but global du FIDA. Pour transposer ces gains au nombre de bénéficiaires des projets d'investissement du FIDA, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les effets distributifs, lesquelles permettront d'extrapoler les estimations institutionnelles à l'univers des bénéficiaires du portefeuille. Les informations relatives au nombre de bénéficiaires figurent dans les documents des projets appartenant au portefeuille de FIDA10.
16. L'univers de projection de FIDA10 comprend 107 projets et se définit comme le nombre total de projets achevés durant la période de reconstitution allant de 2016 à 2018¹³.
17. Dans la mesure où les projections doivent s'appuyer sur des estimations du nombre de bénéficiaires atteints dans l'ensemble de l'univers de projection, une difficulté supplémentaire a consisté à agréger le nombre de bénéficiaires pour l'ensemble du portefeuille. La projection du nombre de bénéficiaires touchés est calculée sur la base du nombre de bénéficiaires réels¹⁴ appartenant à l'univers des 107 projets. Celui-ci s'élève à 65,3 millions de personnes.
18. La quatrième étape consiste à calculer la projection des impacts sur l'ensemble des OS. À cette fin, les impacts institutionnels moyens ont été extrapolés au nombre total de bénéficiaires dans l'univers du portefeuille en vue d'obtenir le nombre total d'individus bénéficiaires attendus.
19. Cette extrapolation repose sur deux hypothèses principales. Dans la première, relative à la distribution des impacts, on suppose que les impacts institutionnels sont normalement distribués avec des moyennes et des erreurs standard correspondant à celles estimées de manière empirique, tout en récoltant des estimations d'impact agrégées à partir des 17 études d'impact couvrant 19 projets (soit l'équivalent de 18% de l'univers de projection).

¹² Les impacts institutionnels ont été estimés en utilisant des taux de réponse, l'indicateur méta-analytique rendant compte de l'effet de volume. Les taux de réponse peuvent être interprétés comme des variations en pourcentage par rapport au groupe témoin.

¹³ Cet univers de 107 projets comprend huit projets dont les dates d'achèvement se situent dans FIDA9 ou FIDA11. Certains de ces projets ont donc également alimenté des évaluations de l'impact réalisées pour FIDA9.

¹⁴ Les estimations du nombre de bénéficiaires réels sont issues de deux systèmes principaux: le Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO), qui est le nouveau système contenant uniquement les projets transférés de l'ancien système validés par la Division des politiques et des résultats opérationnels (49 projets); et l'ancien Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI), d'où proviennent toutes les autres estimations.

20. La seconde hypothèse consiste à définir à partir de quel seuil on peut être considéré comme bénéficiaire. La projection du nombre de bénéficiaires touchés par les investissements du FIDA peut être obtenue en définissant un seuil d'au moins 20% en ce qui concerne les gains d'impact. Grâce aux estimations des impacts agrégés et à une bonne connaissance du portefeuille, il est possible d'obtenir une projection du nombre de personnes ayant enregistré des gains supérieurs à ce seuil de 20%.
21. En résumé, on peut obtenir une projection des bénéficiaires touchés en tirant au sort une distribution normale des impacts, avec des moyennes et des erreurs standard correspondant à celles estimées de manière empirique à partir des distributions d'impact agrégées, en supposant ainsi que les avantages sont distribués de manière aléatoire et normale, et qu'ils dépassent un certain seuil.

Enseignements tirés de la procédure d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA10

1. L'initiative du FIDA visant à mener des évaluations d'impact a fait apparaître un certain nombre d'enseignements et de défis relatifs à l'approche et à la procédure d'ensemble des évaluations d'impact. Les principales difficultés rencontrées ont trait au calendrier d'évaluation de l'impact, aux informations au niveau des projets, à la planification des évaluations d'impact ex ante, à l'adhésion et à l'accord des équipes de projet, ainsi qu'aux ressources financières.
2. Premièrement, un certain nombre de défis ont été relevés concernant la sélection des projets devant faire l'objet d'évaluations d'impact, en particulier des évaluations d'impact ex post. En règle générale, le rapport d'achèvement du projet doit être soumis dans les six mois suivant la date d'achèvement du projet. Or, le délai de réalisation des évaluations d'impact ex post est en moyenne de 8 à 12 mois, selon la saison agricole du pays. Ce décalage entre les deux échéances n'a pas toujours été pris en compte dans la sélection des évaluations d'impact ex post de FIDA10. C'est pourquoi les projets à retenir comme pouvant faire l'objet de futures évaluations d'impact ex post devront être sélectionnés au moins un an à un an et demi avant leur date d'achèvement. Ainsi, les conclusions des évaluations d'impact pourront être incorporées aux rapports d'achèvement afin que les équipes de pays et le personnel du projet en valident les résultats, le but étant d'éclairer la conception et l'exécution des futurs projets.
3. Deuxièmement, l'adhésion des parties prenantes – c'est-à-dire, la participation des directeurs de pays et l'appui de l'unité de gestion du projet tout au long du cycle d'évaluation d'impact – est essentielle. Si le FIDA s'efforce de mener l'évaluation d'impact en demandant le minimum de travail supplémentaire de la part des directeurs de pays, l'appui de ces derniers, notamment ses interactions avec l'unité de gestion du projet, revêt une importance capitale s'agissant de garantir que les bonnes questions soient posées dans l'évaluation d'impact et qu'un plan d'évaluation d'impact puisse être conçu correctement. Cette adhésion est nécessaire si l'on souhaite obtenir des réponses rapides et une collaboration efficace, récolter des données et informations secondaires, et planifier et exécuter des activités d'évaluation d'impact, qui vont de l'étude des échantillons à la désignation de coordonnateurs dans les pays pour collecter les données, en passant par la sélection d'entreprises susceptibles de prendre en charge la collecte des données.
4. Troisièmement, l'insuffisance et l'imprécision des informations relatives aux composantes ou aux interventions du projet, tant au niveau de la documentation que des données de suivi-évaluation des projets existants, entravent la conception des évaluations d'impact. Tout en étant minutieusement détaillées dans les rapports de conception des projets, certaines composantes ou interventions peuvent être mises en œuvre de manière très différente (voire abandonnées) une fois le projet entré en vigueur. Pour rendre compte de ces variations, la cohérence des documents et les données de suivi-évaluation nécessaires sont insuffisantes, ce qui obscurcit davantage la conception des évaluations d'impact. Pour relever ces défis, une nouvelle démarche de collecte de données a été entreprise durant les évaluations d'impact de FIDA10, pour recueillir davantage de données au niveau des projets et mieux éclairer la conception des évaluations d'impact, en tant que de besoin. Cette collecte de données supplémentaire a donné lieu à un véritable exercice de cartographie pour déterminer les sites exacts où se déroulaient les activités des projets, obtenir les listes des ménages et des communautés bénéficiaires, se procurer un calendrier actualisé du déploiement des activités des projets, cerner précisément la stratégie de ciblage et comprendre le type d'activités mises en œuvre ou exécutées sur chaque site des projets. Cette tâche a néanmoins rallongé de deux ou trois mois le cycle normal de réalisation de l'évaluation

d'impact. Une autre solution consisterait à collaborer activement avec les équipes de pays et le personnel de projet pour enregistrer les éventuelles modifications apportées aux modalités d'exécution des projets par rapport au scénario de départ.

5. Quatrièmement, en ce qui concerne les évaluations d'impact ex ante des projets du FIDA, s'il est évident que celles-ci ont aidé à éclairer l'élaboration de la théorie du changement et à concevoir une stratégie de ciblage efficace, la constitution des groupes expérimentaux et groupes témoins s'est avérée difficile, tout comme la planification du calendrier de collecte des données. Les difficultés étaient liées à plusieurs facteurs: i) l'incertitude entourant l'identité des bénéficiaires du projet; ii) la difficulté à appliquer la stratégie d'identification choisie en matière d'évaluation de l'impact tout au long de l'exécution du projet; iii) le peu d'attention prêtée aux principaux résultats lorsque les projets sont trop complexes; iv) le fait que le calendrier d'exécution du projet ne prévoit pas de véritables échéances en matière de déploiement et de mise en œuvre. La lenteur des décaissements pose également des problèmes au démarrage des projets, même si les études de référence ont pu être différées en conséquence. Lorsqu'il sélectionne les évaluations d'impact ex ante, le FIDA collabore avec les équipes de pays et le personnel du projet pour communiquer les spécificités de ces évaluations, de façon à garantir que les études de référence et de suivi soient réalisables compte tenu des échéances du projet.

Résumé des évaluations de l'impact dans le cadre de FIDA10 par pays

1. Au **Bangladesh, le Projet d'infrastructure côtière résistante aux aléas climatiques** visait à améliorer la desserte des ménages pauvres et isolés du sud-ouest du pays. Les interventions étaient donc axées sur l'augmentation de la résilience des marchés communautaires face aux inondations, l'amélioration des équipements et la gestion de ces marchés, et la construction de routes résistantes aux inondations pour les desservir. Le projet visait aussi à autonomiser les femmes en proposant des emplois et des formations par l'intermédiaire de sociétés à contrat de travail collectif. Un impact positif a été constaté sur le revenu total des ménages et sur les revenus issus des cultures, aussi bien durant la saison sèche que pendant la mousson. Les résultats indiquent que si la productivité agricole des bénéficiaires n'a pas augmenté, l'amélioration de l'accès au marché a fait qu'ils étaient 11% plus susceptibles de vendre leurs produits au marché que chez eux ou à la ferme. Les ventes de leurs récoltes ont grimpé de 5% et 8% des ménages bénéficiaires sont devenus plus susceptibles de pratiquer des cultures à haute valeur marchande, ce qui a permis d'augmenter leurs revenus agricoles. Concernant l'échantillon complet, l'impact sur le revenu des ventes issues des cultures a été de 104%, chiffre qui a atteint 108% pour les ménages situés à un kilomètre du marché. Ce projet a permis d'augmenter le revenu total des ménages de 11%. Si l'on divise l'échantillon entre ménages agricoles et non agricoles, l'effet sur le revenu pour les ménages agricoles s'élève à 16%, tandis qu'il est négligeable pour les ménages non agricoles. Cela suggère que les améliorations apportées par le projet en matière d'infrastructures routières et d'accès au marché n'ont pas amélioré les possibilités de création de revenus non agricoles pour ces ménages. Enfin, l'impact sur le revenu a été supérieur pour les ménages plus éloignés des routes de desserte, qui sont plus pauvres que ceux vivant à proximité des routes.
2. En **Chine, le Projet intégré de développement agricole du Guangxi** visait à augmenter les revenus des ménages des petits exploitants ruraux grâce à l'amélioration des infrastructures, à la production agricole et à l'appui à la commercialisation. L'évaluation d'impact a établi que les rendements et la valeur de la production fruitière ont crû de 19% et 29%, respectivement. Les bénéficiaires du projet ont également réalisé 40% d'économies de plus que les non-bénéficiaires, et ont vu augmenter leur nombre d'actifs. Les impacts ont été particulièrement prononcés chez les ménages ayant bénéficié d'un appui à la production et à la commercialisation, en plus de l'amélioration des infrastructures.
3. Au **Népal, le Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses** avait pour principal objectif de réduire la pauvreté rurale et d'améliorer la sécurité alimentaire en renforçant les filières de produits agricoles à haute valeur marchande dans les zones collinaires et montagneuses du Népal. Les résultats montrent comment le projet a réussi à augmenter la mobilité économique de ses bénéficiaires. Les ménages bénéficiaires ont notamment observé une hausse de leur revenu annuel de plus de 37% durant les 12 mois précédant la collecte des données, soit une augmentation d'environ 500 USD par an. Un résultat qui s'explique principalement par la hausse des revenus issus des récoltes (50%) et de l'élevage (93%). Les ménages bénéficiaires ont également vu augmenter leurs actifs durables de 10%, leurs actifs productifs de 7% et leur bétail de 9%. Enfin, le projet a amélioré l'accès au marché, les bénéficiaires étant 5% plus susceptibles de vendre leurs produits à un négociant durant la saison humide, chiffre atteignant 6% pendant la saison sèche.
4. Aux **Philippines, le Projet d'amélioration de la riziculture irriguée** a été conçu pour améliorer la productivité rizicole et les moyens d'existence des petits exploitants dans trois régions des Philippines. Ce projet a permis de consolider les réseaux de canaux constituant les systèmes d'irrigation communaux, de renforcer

les capacités des associations d'irrigants chargés de gérer ces systèmes, d'améliorer les informations relatives au marché, d'encourager la vente collective de riz, de mettre en place des fermes-écoles basées sur la riziculture et de renforcer les réserves de secours des variétés de riz. L'amélioration de l'irrigation s'est traduite par des hausses de la productivité rizicole de 13% dans la région VI et de 8% dans la région X. La productivité n'a pas augmenté dans la région VIII en raison des dommages causés dans la région par le super typhon Haiyan. La hausse des rendements s'est accompagnée d'une forte augmentation des revenus issus des ventes de riz dans la région X, mais pas dans la région VI. Ce projet a eu un impact considérable sur les revenus issus des ventes de riz pour les parcelles situées en aval, mais contrairement à l'impact sur les rendements, cette incidence sur les revenus a été supérieure pour les parcelles situées plus en amont. Le projet a permis d'améliorer la mobilité économique des bénéficiaires en augmentant les revenus des ménages de 11% globalement. Étonnamment, cet impact a été plus important dans la région VI que dans la région X. Cette différence tient au fait que dans la région X, l'accent a été mis sur la production rizicole au détriment des moyens d'existence, et que dans la région VI, les revenus issus de l'élevage ont fortement augmenté. Sur le plan des impacts nutritionnels, le régime alimentaire des ménages bénéficiaires s'est diversifié considérablement, tandis que leur consommation de viande et d'œufs augmentait, ce qui peut s'expliquer par la hausse importante de leur possession de bétail.

5. **En Éthiopie, le Programme de développement participatif de la petite irrigation** visait à améliorer la sécurité alimentaire et à augmenter les revenus des bénéficiaires en leur donnant accès à des infrastructures de petite irrigation. Cette évaluation d'impact s'est appuyée sur un système de collecte des données inédit, recueillant des données saisonnières sur une période d'un an pour rendre compte des impacts durant la saison sèche et les saisons humides – courte et longue. À chaque saison, les bénéficiaires du programme étaient plus susceptibles d'être résilients que les non-bénéficiaires – notamment pendant la saison sèche (avec une probabilité supérieure de 110% à la résilience face à la sécheresse) -, et plus susceptibles de s'extraire de la pauvreté et de rester au-dessus du seuil de pauvreté. Les revenus des ménages ont augmenté de 55 à 105% au fil des saisons, et les agriculteurs ont constaté une hausse de leurs actifs productifs allant de 10% pendant la longue saison des pluies à 22% pendant la saison sèche. Ces résultats ont mis en évidence les impacts profonds et porteurs de changements que peuvent avoir les projets de petite irrigation s'agissant de renforcer la résilience des agriculteurs.
6. **Au Kenya, le Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers** a été conçu pour aider les petits producteurs de lait du pays à surmonter leurs difficultés en accroissant leur production, leur productivité et leur participation aux marchés laitiers. La poursuite de ces objectifs s'est effectuée en dispensant des formations à des groupements de producteurs laitiers, en apportant un support technique à la production laitière domestique et en développant des filières de commercialisation du lait. Les résultats témoignent d'effets positifs sur la production et les ventes de lait, les agriculteurs bénéficiaires affichant une production totale de lait supérieure de 37% et une production de lait au vêlage supérieure de 58%, par rapport au groupe témoin. Concernant l'accès au marché, les agriculteurs bénéficiaires du programme qui ont vendu sur le marché ont obtenu un prix de vente supérieur de 31% à celui obtenu par les non-bénéficiaires, ce qui laisse supposer que les premiers étaient mieux reliés aux marchés laitiers, ou qu'ils proposaient des produits laitiers de meilleure qualité. La valeur totale du lait vendu – la quantité de lait vendue multipliée par le prix fixé – obtenue par les ménages agricoles participant au programme était supérieure de 43% à celle obtenue par les groupes témoins. Concernant l'impact en matière de nutrition, les données factuelles illustrent une plus grande diversité du régime alimentaire chez les bénéficiaires, avec des niveaux plus élevés de protéines animales et végétales

(comme la viande rouge, les produits laitiers et les légumineuses) et des niveaux plus bas de tubercules et de fruits.

7. **À Madagascar, le Projet d'appui au développement de Menabe et Melaky** visait à améliorer le bien-être des agriculteurs marginalisés confrontés à des difficultés individuelles et environnementales, grâce à la mise en œuvre d'un programme pluridimensionnel. Celui-ci combinait l'attribution de titres de propriété foncière et l'amélioration des infrastructures d'irrigation, en vue d'accroître la productivité et de réduire la vulnérabilité des agriculteurs face aux chocs d'ordre climatique et météorologique. Globalement, l'évaluation d'impact a témoigné d'améliorations importantes concernant la productivité agricole des bénéficiaires et d'autres indicateurs relatifs au bien-être des ménages. Selon les estimations, les bénéficiaires ont obtenu des rendements rizières annualisés supérieurs d'environ 27% au groupe de ménages témoin, ainsi qu'une valeur totale annualisée de la production agricole par hectare supérieure d'environ 24%. Les données qualitatives issues des entretiens avec les agriculteurs et les responsables de l'exécution des projets suggèrent que l'impact sur la mobilité économique (par exemple, l'augmentation des revenus) résulte de pratiques agricoles et de systèmes d'irrigation améliorés ou introduits dans le cadre du projet. Les données quantitatives semblent étayer cette conclusion, en montrant que les ménages bénéficiaires possédaient 25% d'actifs durables en plus que les ménages non bénéficiaires.
8. **Au Rwanda, le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations** a aidé les agriculteurs à accéder aux services de finance rurale ainsi qu'à améliorer la production et la qualité de leurs cultures de rente. Ce projet a mis l'accent sur l'appui aux coopératives de café, ainsi qu'aux filières de l'horticulture, du thé et de la soie. L'évaluation d'impact a fait apparaître d'importantes améliorations. Les planteurs de café ont constaté une hausse de 32% de leur revenu et une augmentation de 71% de leurs récoltes de café. Par conséquent, la pauvreté a baissé de 10% chez les agriculteurs, et leur résilience face aux chocs, en particulier les sécheresses, s'est accrue. Les horticulteurs ont vu leurs récoltes et leurs ventes quintupler, et certains ont même augmenté leur revenu de 100%. Grâce à cette hausse de revenus, les exploitants agricoles ont pu embaucher de la main d'œuvre et créer de nouveaux emplois, et nombre d'entre eux ont investi dans d'autres entreprises locales telles que des sociétés d'équipements de transformation, des sociétés de transport et des magasins de proximité.
9. **À Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), le Programme d'appui aux services agricoles et le Programme de développement du secteur agricole - élevage** ont été conçus dans le but de développer les systèmes de production agricole et d'autonomiser les éleveurs et les agriculteurs de Zanzibar en leur donnant accès à des activités de formation et de développement des capacités délivrées par l'intermédiaire de fermes-écoles. Ces programmes ont permis d'appuyer près de 57 différents types de fermes-écoles, mais l'évaluation d'impact a mis l'accent sur les plus importantes, c'est-à-dire celles dont les formations étaient axées sur des cultures spécifiques (bananes, légumes, riz et manioc) et sur l'élevage (bovins, ovins et volaille). Des résultats positifs et tangibles ont été atteints en matière d'amélioration de la production et de la productivité de l'élevage. Concernant les revenus de l'élevage, les agriculteurs bénéficiaires des fermes-écoles ont obtenu des rendements plus élevés que ceux du groupe témoin, tant pour les revenus issus du cheptel (+65%) que pour ceux issus des produits (+39%). Les agriculteurs ayant adopté massivement les pratiques des fermes-écoles ont même atteint des rendements bien plus élevés. L'étude fait certes état d'une diminution des rendements du revenu total des récoltes pour l'ensemble des bénéficiaires de l'échantillon -, ce qui peut s'expliquer par l'hétérogénéité du portefeuille de cultures des bénéficiaires et des non-bénéficiaires - mais les bénéficiaires ont enregistré un impact positif significatif sur

les revenus de l'élevage, dans tous les sous-échantillons. Cela s'est vérifié tout particulièrement chez les bénéficiaires ayant adopté massivement les pratiques des fermes-écoles, pour qui les revenus de l'élevage ont crû de 141%. S'agissant du deuxième objectif stratégique du FIDA et des indicateurs relatifs à l'accès au marché, tels que la valeur des ventes tirées des cultures, les bénéficiaires ayant adopté massivement les pratiques des fermes-écoles ont constaté une hausse de 111% de leur revenu total issu des cultures. Ces derniers ont également fait preuve d'une sécurité alimentaire accrue, améliorant la diversité de leur régime alimentaire de 8,5% et la diversification de leurs cultures de 11% par rapport au groupe témoin. L'étude comprend aussi une analyse des résultats en matière d'autonomisation dans plusieurs domaines. Le nombre de femmes principales décisionnaires et formées dans les fermes-écoles qui possédaient des terres et d'autres actifs a augmenté de 6% par rapport au groupe témoin. Ces femmes avaient également 42% de chances en plus d'appartenir à un groupement ou de faire partie de groupes d'influence, ce qui souligne la valeur collective de la participation à ces fermes-écoles. Des effets positifs ont pu être observés sur un large éventail d'indicateurs d'autonomisation concernant les femmes décisionnaires ayant adopté massivement les pratiques des fermes-écoles, notamment dans les domaines suivants: la contribution aux décisions affectant la productivité, l'accès au crédit et les décisions y relatives, le contrôle de l'utilisation des revenus, la mobilité et l'appartenance à un groupe.

10. Dans **l'État plurinational de Bolivie, le Plan VIDA pour éradiquer l'extrême pauvreté – Phase I: Projet pilote de développement des communautés et des familles extrêmement pauvres à Cochabamba et Potosí** a été conçu pour améliorer les moyens d'existence des ménages ruraux résidant dans les municipalités vulnérables des départements de Potosí et de Cochabamba. Ce projet a apporté un appui financier aux collectivités pour la mise en œuvre d'investissements productifs à assise communautaire ainsi qu'aux municipalités pour la réalisation de projets d'infrastructure de production. Globalement, le Plan VIDA a eu des impacts considérables en matière de possession d'actifs et de revenu agricole, mais aussi dans d'autres domaines d'importance liés au bien-être des ménages. Ces impacts positifs ont été particulièrement notables pour les bénéficiaires d'investissements communautaires axés sur l'élevage, qui constituaient environ 85% des investissements productifs à assise communautaire mis en œuvre. Globalement, la possession d'actifs durables et productifs a crû de 3% et 12% respectivement chez les ménages bénéficiaires, soit une hausse de 8% de la possession d'actifs totale. Les bénéficiaires ont également perçu une hausse de leur revenu agricole net par rapport à l'année précédente, en comparaison avec les non-bénéficiaires. Cette augmentation a atteint 127 USD par an, soit une hausse de 21%. Si l'on observe le sous-échantillon visé par les investissements productifs à assise communautaire relatifs à l'élevage, la hausse du revenu agricole a été encore plus élevée, atteignant 24%. L'analyse suggère que cet impact positif découle en grande partie du fait que les bénéficiaires possédaient des troupeaux plus nombreux et de meilleure qualité. L'impact nutritionnel n'a été constaté que pour le sous-échantillon d'éleveurs, pour qui la diversité du régime alimentaire a augmenté de 4% dans l'ensemble, cette hausse étant surtout liée à la consommation de divers produits de l'élevage (œufs, lait et produits laitiers).
11. Au **Mexique, le Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du Sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca)** visait à résoudre les problèmes liés à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les communautés rurales des zones forestières marginalisées. Ce projet s'est attaché à promouvoir le développement des microentreprises pour favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles forestières et l'adoption de bonnes pratiques environnementales, à des fins d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. L'évaluation d'impact a fait état d'une nette amélioration de la richesse des ménages, les bénéficiaires du projet ayant

augmenté leur revenu annuel de 22% et possédant 15% d'actifs supplémentaires par rapport au groupe témoin. Le projet a réussi à produire des impacts positifs adaptés aux caractéristiques agroécologiques et socioéconomiques des États concernés. Dans l'État de Campeche, caractérisé par de vastes zones forestières communautaires, les bénéficiaires étaient 37% plus susceptibles d'exploiter durablement les ressources naturelles des terres communes que les non-bénéficiaires, et d'augmenter ainsi leurs revenus issus de la vente de ces produits. Dans l'État du Chiapas, où les possibilités de diversification des moyens d'existence sont plus grandes, les bénéficiaires avaient 120% plus de chances de se lancer dans de nouvelles activités commerciales que dans les autres États, avec à la clé une augmentation significative de leurs revenus non agricoles. Les activités de reboisement promues dans le cadre du projet ont également eu des effets bénéfiques sur l'environnement: les zones du projet affichent une augmentation de 3% de l'indice de végétation normalisé par rapport aux zones hors projet, et la résilience des bénéficiaires face aux sécheresses est 16% plus élevée que celle des non-bénéficiaires.

12. **Au Tadjikistan, le Projet de développement de l'élevage et des pâturages** a été conçu pour améliorer l'état nutritionnel et les revenus des ménages ruraux pauvres de la province de Khatlon, en stimulant la productivité de l'élevage par l'amélioration des capacités de production des pâturages et des techniques d'élevage et d'accouplement, ainsi que par un accès à l'eau facilité. Les impacts sur les revenus et les actifs des bénéficiaires ont été positifs et considérables, avec une augmentation de 19% du revenu total des ménages et de 115% des actifs productifs, ainsi qu'une hausse du revenu agricole (les revenus nets issus de l'élevage ont crû de 42% et ceux issus des cultures de 18%). Les ménages bénéficiaires avaient des troupeaux plus grands et de plus gros animaux, notamment grâce à une eau plus accessible et moins coûteuse, un service de location de tracteurs et l'utilisation de techniques d'élevage et d'accouplement améliorées ou contrôlées – pratiques que les bénéficiaires étaient 163% plus susceptibles d'adopter que les non-bénéficiaires. Ces résultats n'ont pas entraîné d'augmentation de la production laitière, ce qui peut s'expliquer par le fait que les objectifs de la production portaient davantage sur la viande que sur le lait et les produits laitiers, mais aussi parce qu'en grande partie, le lait n'est pas collecté pour être vendu ou transformé en produit laitier (le lait et les produits laitiers ne faisant pas partie du régime alimentaire tadjik). Il est important de garder à l'esprit que le respect des plans de rotation des pâturages, s'ils ne sont pas accompagnés d'une augmentation de la quantité de fourrage ou d'autres types d'aliments pour animaux, peut faire obstacle à l'élevage des troupeaux pendant la remise en état des pâturages. Enfin, des résultats positifs ont été constatés en matière d'autonomisation. Les ménages dirigés par une femme ont enregistré une augmentation de leurs revenus issus de l'élevage (47%) et de leur bétail (77%), et un pouvoir de décision nettement plus important en ce qui concerne l'alimentation des petits ruminants, l'élevage et les revenus issus des cultures.
13. **Au Tchad, le Programme d'appui au développement rural dans le Guéra** a été mis en œuvre pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages ruraux pauvres. Ce programme visait à gérer le risque de pénurie alimentaire en améliorant le stockage des céréales chez les petits exploitants agricoles, grâce à la construction et à la gestion de banques de céréales communautaires. Il a permis d'accroître la sécurité alimentaire d'au moins 37% tout en augmentant la diversité du régime alimentaire de 23% parmi les ménages bénéficiaires. Ces améliorations s'expliquent par l'augmentation de la production et des rendements des principales céréales et oléagineux (sorgho, millet, berbéré, arachide et sésame). Les quantités de sorgho et d'arachide stockées ont augmenté respectivement de 77% et 110%. Grâce aux banques de céréales du programme, la consommation de sorgho et d'arachide des ménages a augmenté de 34% et 54%, respectivement. Sur le plan de la mobilité économique, ce programme a aidé

les ménages à accroître leurs actifs d'environ 14% dans l'ensemble. Les ménages ayant bénéficié des banques de céréales du programme ont vu leurs actifs productifs et liés à l'élevage croître de 17%, et leurs actifs durables augmenter d'environ 9%. En outre, les bénéficiaires ont été plus résilients face aux épisodes de violence ou aux troubles à l'ordre public qui ont frappé leurs communautés.

14. **À Sao Tomé-et-Principe, le Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale et le Projet d'appui à la petite agriculture commerciale** sont deux initiatives complémentaires conçues pour améliorer les moyens d'existence des petits exploitants. Leur principal objectif était de développer les plantations familiales dans des filières durables et les filières de niche: poivre, café et cacao biologiques et de qualité. Les deux initiatives ont contribué à augmenter l'acquisition de la certification biologique chez les bénéficiaires. Les récoltes et la productivité ont également augmenté pour les filières directement ciblées par les interventions: le cacao (dont la productivité a augmenté en moyenne de 31,1% pour les bénéficiaires par rapport aux ménages non bénéficiaires), le café (+35,1%) et le poivre (+15,5%). Les ménages bénéficiaires ont vu augmenter les revenus issus des ventes de ces cultures: par rapport aux ménages non bénéficiaires, leurs revenus ont été supérieurs de 34,2% pour les ventes de cacao, de 44,7% pour les ventes de café et de 28,7% pour les ventes de poivre. S'agissant de mobilité économique, les ménages bénéficiaires ont perçu un revenu net supérieur de 46% dans les 12 mois précédant la collecte des données, soit une augmentation d'environ 650 USD par an par rapport aux ménages non bénéficiaires. Cette augmentation de revenu résulte principalement d'une hausse du revenu agricole de 77%. De même, l'accumulation d'actifs a crû pour les bénéficiaires comparé au groupe témoin en ce qui concerne les actifs durables (+6,6%) et productifs (+19,4%). Pour ce qui est des impacts nutritionnels, les bénéficiaires ont fait preuve d'une plus grande diversité du régime alimentaire (+5,3%), d'une baisse de l'insécurité alimentaire (-13%) et d'une résilience accrue (+13%).
15. **Au Sénégal, le Projet d'appui aux filières agricoles** a été conçu dans le but d'améliorer les moyens d'existence des petits exploitants agricoles dans le bassin arachidier du Sénégal. La principale intervention, exécutée par l'intermédiaire d'organisations de producteurs, consistait en un ensemble d'éléments complet (intrants agricoles, machines, conseils techniques et contrats de commercialisation conclus avec les opérateurs du marché). L'évaluation d'impact s'est concentrée sur le sous-projet relatif à l'accès aux marchés, qui prévoyait un ensemble de mesures d'appui comprenant la fourniture d'intrants agricoles, un support technique, une subvention dégressive étalée sur trois ans et l'établissement de liens contractuels entre les organisations de producteurs et les opérateurs du marché. Les résultats ont été couronnés de succès, avec à la clé une augmentation des récoltes pour les bénéficiaires du sous-projet ainsi qu'une augmentation de la valeur de la production de mil, de niébé et de bissap, ce qui a permis de mieux diversifier le portefeuille de cultures. Ces gains se sont également traduits par des hausses de rendement du mil, du niébé et du bissap. S'agissant de la mobilité économique, le projet a en outre permis d'enregistrer une hausse du revenu brut global et des revenus issus des cultures et de l'élevage. En revanche, il n'a pas eu d'impact sur les revenus issus des salaires, et les revenus des travailleurs indépendants ont même diminué. Cela suggère que si le projet a pu encourager la pratique de cultures diversifiées et rendre ainsi la production agricole plus rémunératrice pour les agriculteurs, il a également réduit la nécessité pour les petits exploitants agricoles d'exercer une activité salariée et indépendante. S'agissant du deuxième objectif stratégique du FIDA (accès au marché), les bénéficiaires du projet étaient plus susceptibles de vendre leurs récoltes et de commercialiser des quantités plus importantes, quelle que soit la culture. Les agriculteurs participant au projet avaient aussi une plus grande probabilité de vendre à un opérateur de marché, ce

qui leur offrait une meilleure garantie pour écouler leurs produits, tout en réduisant l'incertitude autour des prix.